



Délais de réparation exagérément longue

Par **atexcia**, le **18/07/2014** à **21:52**

Bonjour,

Voilà, fin mars de cette année, j'ai eu un accident de roulage, uniquement des dégâts matériels.

Ma voiture (qui n'avait que 10 mois au moment de l'accident) est remorquée chez un carrossier agréé par mon assurance.

Je suis en omnium complète.

L'expert est passé assez rapidement (3 ou 4 jours après l'accident).

Dans un premier temps, le carrossier m'avait dit à titre indicatif un délai d'un mois pour la réparation, je laisse couler le temps, sans mettre de pression, et peut-être 6 semaines plus tard, je prends des nouvelles de ma voiture, il m'explique qu'il peine à trouver les pièces, mais que les travaux avancent bien.

Quelques semaines plus tard, contact avec lui, et il y a encore un autre souci, un problème de freins. deux semaines plus tard, recontacte, et maintenant un problème moteur.

Ensuite, il remorque ma voiture chez un concessionnaire de la marque, soi disant pour la reprogrammer.

Je prends contact avec ce concessionnaire, (dont les coordonnées m'ont été données par mon assurance),

et le garagiste me dit que c'était plus ou moins la cata, et que lui ne passerait pas sur le travail du carrossier.

Bref, il n'a rien fait de spécial, et c'est compréhensible.

Néanmoins, j'ai un véhicule de courtoisie prêté par le carrossier. Mais c'est une voiture très

petite de 4 places (ma voiture est un break).

Avec tout ça, je ne saurai pas partir en vacances.

J'ai beaucoup de difficultés à joindre la personne qui gère mon dossier à l'assurance.

Je ne sais pas quoi faire , qui pourrait m'aider.

Merci d'avance

Daniel